

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2016**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan – BOUQUIGNAUD Daniel – MANESCAU Serge
ROUSSET Marie France - SILVA Arlette – LENNE Mauricette**

ABSENTS EXCUSÉS :

DATE DE CONVOCATION : 27 avril 2016

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 23 février 2016 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Personnel :
 - Création poste saisonnier camping
 - Création poste CUI CAE
- Préparation saison camping
 - Tarifs
 - Choix entreprise maintenance eau
- Plantations
- Travaux
- Projets :
 - maison des cimes
 - expo monumentale
- Signalétique
- Approbation Fonds de concours CDC Vallées d'Ax
- Questions diverses

PERSONNEL

- Création poste CUI CAE
Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, Monsieur le Maire propose de créer un emploi à temps complet d'agent administratif – agent d'accueil. Le contrat sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable deux fois dans la limite de 24 mois. Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

Une offre a été diffusée via Pôle Emploi, 2 candidats ont été reçus par M le Maire mais ne correspondaient pas aux attentes de la municipalité.

- Création postes saisonniers
CAMPING
Pour la saison 2016, Monsieur le Maire propose de créer les emplois saisonniers suivants pour pallier à l'accroissement d'activité :
 - Juin et septembre : un agent d'accueil et agent d'entretien à temps non complet, 18H00/semaine

- Du 1^{er} Juillet au 31 août : 2 agents d'accueil et entretien à temps complet
- Du 4 juillet au 28 août : 1 agent d'entretien à temps non complet, 18H00 / semaine

Les offres d'emplois ont été diffusées sur le village, mais nous n'avons reçu qu'une seule candidature de Michel CAVALIER pour l'accueil.

- Création postes saisonniers / services techniques
Pour faire face à l'accroissement d'activité lié à la saison estivale, M le Maire propose de créer 2 emplois saisonniers aux services techniques :
 - Du 1^{er} mai au 30 septembre : 1 agent à temps complet pour l'entretien général du village
 - Du 1^{er} au 30 juin : 1 agent à temps complet pour l'entretien général du village.
- Services techniques
Pour l'instant, Philippe ROUSSET est absent, il devrait reprendre dans 15 jours. Il faudra gérer les tâches à réaliser dans le village et préparer l'ouverture du camping : tonte, barrières automatiques, nettoyage, etc.
Yvan DIAZ précise que comme chaque année José fera la maçonnerie et terminera notamment la murette du terrain derrière la mairie. Il pourra si nécessaire faire d'autres travaux car cette année il n'y a pas eu trop de dégâts, l'hiver n'ayant pas été trop neigeux.

Organisation du service :

- Mise en place de compteurs individuels d'eau à la maison mouchard et au PN : cette opération mobilisera 1 agent : Patrick SIMON pourra effectuer cette mise en place.
- Menuiseries extérieures : il faudrait repeindre les abris poubelles (cité Laurens, Los Planos, Place du Zouave).
- Bancs et tables à sortir, peinture si besoin : 2 agents
- Entretien des espaces verts du sud au nord : préparation de l'ensemble des vasques en commençant par celles de la mairie, de l'hôtel et du parking (Mauricette) ; village (Marie-France) ; nettoyage espaces verts et de tous les espaces (y compris épicerie et salle des fêtes) ; les plantations de fleurs se feront fin mai et début juin.

PREPARATION SAISON CAMPING

- Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs du camping 2016. Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.
- Remise en eau du camping : prendre RDV avec le prestataire avant le 1^{er} juin.

PLANTATIONS

Considérant les acquisitions des dernières années en investissement sur le budget du camping municipal, et à la demande de M le Trésorier, il est nécessaire de prévoir les amortissements suivants à partir de 2016 sur le budget du camping municipal :

- Panneaux d'entrée (I 10), d'un montant de 392.60 euros de la manière suivante :
78.52 euros pendant 5 ans.
- Barrière (I 11), d'un montant de 6 549.00 euros de la manière suivante :
1 309.80 euros pendant 5 ans.

Le conseil municipal vote les amortissements à l'unanimité.

TRAVAUX

- Yvan DIAZ : il faut prévoir la pose de la porte de la cabane de l'école et celle du portail de la maison du Caroux.
- MF ROUSSET : il faudrait repeindre les boiseries de la maison Mouchard
- Goudronnage : Yvan DIAZ a demandé des devis à l'entreprise Rescannières et Colas. Pour l'instant il n'a reçu que celui de Rescannières, Colas devrait l'envoyer ces jours ci. M le Maire précise qu'il faudra se positionner car nous avons décidé de faire par tranches. Le Conseil municipal choisit pour cette année : la cité Laurens, le camping et Los Planos. Il faudra voir si on fait suivant les endroits de l'enrobé ou du bicouche. On étudiera cela avec l'entreprise pressentie.
- M le Maire précise que les menuiseries des appartements du Pré du Moulin seront refaites progressivement. Nous commencerons par un appartement pour voir le résultat.
- Poêles à granule : M le Maire propose d'en mettre un à la mairie et un à l'appartement de l'école. MF ROUSSET s'est renseignée, ces poêles demandent de gros entretiens, les locataires devront s'en occuper et il faut de la place pour stocker les granulés. Pour la mairie il serait plus judicieux de mettre un chauffage central électrique pour pouvoir faire des réglages adaptés. Après discussion, le conseil municipal est d'accord pour l'installation d'un poêle dans l'appartement de l'école.

PROJETS

- Maison des Cîmes

1) Dotation de l'Etat engagée à 318 917 euros (DETR) est soumise à une condition : le projet doit être validé par la direction de la cohésion sociale au niveau régional (sachant que la direction de la cohésion sociale au niveau départemental a reconnu la pertinence du projet).

2) Dans le cadre de ce projet qui s'apparente à une maison relais la dotation n'est prévue que pour les adultes (16 euros par jour pour les mères). Ce projet intégrant les enfants il est nécessaire que ces dotations prennent également en compte 16 euros par enfant. Ceci nécessite une dérogation au regard du projet (dérogations qui existent dans d'autres projets).

Pour débloquer la situation :

Jean-Marie GUILLOUX a écrit à Philippe Mauguin, Directeur de Cabinet de M. Le Foll.

M le Maire a écrit : à M. Le Foll , à M. Etienne Directeur de la cohésion sociale au niveau régional, à M. Boillot Sous Préfet de l'Ariège, à M. Duran Sénateur de l'Ariège, à Mme Massat qui est intervenue auprès de M. Etienne, enfin à M. Mauguin pour le relancer.

Pas de réponse pour à ce jour mais certains courriers sont récents

- Aménagement du parking mairie

M le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à un aménagement.

Idées : espace jeux, terrain de pétanque, parking, etc.

- Exposition Monumentale

M le Maire informe que le photographe Philippe GROLLIER, viendra faire des portraits des habitants du 3 au 5 juin.

SIGNALETIQUE

- Accueil de nouvelles familles

Réalisation d'une nouvelle plaquette qui sera diffusée au Pas de la Case, en Cerdagne et Capcir. Utilisation d'un des panneaux en bord de route.

FONDS DE CONCOURS CDC VAX

La communauté de communes des Vallées d'Ax a octroyé à la mairie un fonds de concours pour le projet « Maison des Cimes ». Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Journée citoyenne

Arlette SILVA indique que cette journée aura lieu le 22 mai à partir de 13H30. La première couche de peinture blanche a été faite. Tout a été pensé : matériel, pinceaux, peintures, préparations diverses.

Pour le goûter, Arlette SILVA demande à MF ROUSSET si elle peut s'en occuper. MF ROUSSET accepte.

- Plantations

Mauricette LENNE indique que les plantes ont été choisies pour le camping et le devant Mairie/Hôtel. Elles sont en attente aux Serres d'Arnave, il faudra les planter dès que possible.

- Sécurité

Daniel BOUQUIGNAUD indique que les travaux du gîte sont en cours d'être achevés.

Daniel BOUQUIGNAUD indique qu'il faudrait renouveler une journée ou plus pour une formation incendie / premiers secours.

- Culture et lien social

MF ROUSSET fait le bilan de l'animation du 17 avril : repas excellent, importante participation,, très bonne ambiance.

- Budget communal

Afin de régulariser les comptes, M le Maire propose d'effectuer les augmentations de crédits suivants sur le budget de la commune :

Article 2313-041/DI : + 44 837 €

Article 2031-041/RI : + 44 837 €

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H40.

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux